



Bonne année !



Cérémonie des vœux

Vendredi 27 janvier à 18 h 30

Salle polyvalente - Mairie

MAIRIE DE POUUGNY

46 rue de la Mairie 01550 Pougny
Tél : 04 50 56 78 77

Mail : pougny@pougny01.com
Site internet : www.pougny01.com

Horaires d'ouverture

Lundi, Mardi, Jeudi
de 9h à 12h et de 13h30 à 17h
Mercredi
9h à 12h

Fermeture

Mercredi après-midi et vendredi

Rendez-vous avec Mme la Maire

Les lundis de 16h30 à 17h30

Rendez-vous urbanisme

Sur RdV le 2^e mardi de chaque mois

La Périgolade

Tél : 07 86 09 04 57

Assistante sociale

Tél : 04 50 42 12 65

Bus à la demande

Informations page 5

Allo encombrants

Tél : 04 50 20 65 86

Numéros d'urgence

15 : Médecin de garde - SAMU

3237 : Pharmacie de garde

17 : Police secours

18 : Sapeurs pompiers

112 : Urgences UE et CH

LE MOT DE LA MAIRE

Chères et chers Pougnerand.e.s,

Le conseil municipal, les agents municipaux et moi-même, vous souhaitons une bonne année 2023 et nous vous invitons à la cérémonie des vœux, le vendredi 27 janvier à 18h30 dans la salle polyvalente de la Mairie. Cette tradition républicaine peut enfin reprendre et ce sera l'occasion de faire un bilan du travail municipal.

Cette année a été chargée pour l'équipe, il s'agissait de prévoir l'arrivée de nombreux habitants : soixante-quatorze nouveaux logements dans un village qui en compte environ quatre cent vingt, ce n'est pas une paille. Vous habitez depuis peu à Pougny, un dossier vous sera remis en mairie.

L'extension de l'école ouvrira ses portes à la rentrée 2023 et permettra aux enfants de retrouver le site si agréable de l'école dans sa totalité.

La rénovation de la rue entre le Pont de Chancy et le passage à niveau sera complètement achevée fin mars. La sortie du lotissement à Pougny-Haut l'est d'ores et déjà.

Le mois de décembre a été marqué par des moments conviviaux tous les soirs dans le village, il fallait bien cela après les années « distanciation » et nous remercions toutes les bonnes volontés qui ont permis ce succès dans tous les quartiers.

J'ai conscience que l'année 2023 peut provoquer des inquiétudes dans les circonstances actuelles : guerre en Ukraine, dérèglement climatique, inflation galopante mais essayons de les surmonter collectivement à Pougny comme ailleurs, par le dialogue, la confrontation des idées et la Paix. Ce seront mes vœux pour 2023.

Annie Marcelot

POURSUITE DE L'EXTINCTION PARTIELLE DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Poursuite de l'extinction partielle de l'éclairage public courant janvier 2023

La commune a mené une expérimentation d'extinction partielle de l'éclairage public du 1er juillet au 1er décembre 2022 sur un secteur de Pougny Haut et Crêt. Les résultats de l'enquête de terrain réalisés par le groupe action projet (GAP) Eclairage public, en novembre, auprès des 71 foyers qui ont vécu cette expérience, sont encourageants : sur 50 retours, 47 sont favorables à poursuivre cette action.

Forte de cette expérience et de ces résultats, la commune a décidé d'élargir l'extinction partielle à l'ensemble du village de 23 h à 5 h, exception faite du secteur de la gare où un aménagement complémentaire

sera nécessaire. Le GAP éclairage public apportera des suggestions de signalisation passive (réflecteurs) et de signalement pour les zones ou passages dangereux.

Le GAP continuera à vous tenir informés. Dans le prochain numéro paraîtra un article avec des conseils pour bien choisir son éclairage extérieur et ne pas polluer le ciel nocturne. Pour celles et ceux qui voudraient approfondir le sujet, voici un excellent article de Romain Sordello :

<https://theconversation.com/extinction-des-feux-pour-une-veritable-planification-ecologique-de-leclairage-nocturne-191397>

Le GAP éclairage public

ECLAIRER CE QU'IL FAUT, QUAND IL FAUT ET OÙ IL FAUT

Tel est l'objectif. Nous ne sommes d'ailleurs pas les seuls à mener cette démarche. Parmi les communes françaises du Grand-Genève, plus de la moitié pratiquent l'extinction ; c'est plus que la moyenne nationale.

- **Réduire de 30% le budget communal lié à l'éclairage public**

Avec une extinction de 6 h par nuit, la durée annuelle de l'éclairage passera de 4100 h à 1910 h par an, soit une réduction de plus de 50% d'énergie consommée. Cela représente une diminution du budget communal lié à l'éclairage public d'environ 30%, soit 5 000 euros par an. Nous contribuons ainsi à l'effort global pour limiter la consommation d'énergie.

- **Protéger la biodiversité**

Mais il n'y a pas que ça... Le ciel étoilé disparaît. A Genève, seules 70 étoiles sont visibles alors que 5000 à 6000 étoiles devraient être observables à l'œil nu sous nos latitudes. A Pougny, nous nous rapprochons plus du firmament mais le ciel reste largement occulté.

L'extinction diminuera ainsi l'impact sur la faune et la flore. Un seul lampadaire peut en effet attirer les insectes sur plusieurs centaines de mètres (effet aspirateur) causant chaque nuit la mort de plusieurs centaines d'individus. Cela prive de nombreux animaux

de nourriture et empêche la pollinisation ! Tous ces auxiliaires de vie sont pourtant précieux pour la bonne santé de nos écosystèmes, de nos jardins. Les poissons de rivières et de lacs sont également perturbés à partir d'une intensité lumineuse d'environ un lux (émis par une petite bougie de réchaud ou une nuit de pleine lune). La lumière est perçue comme un obstacle infranchissable et peut empêcher leur migration.

Les plantes souffrent aussi des émissions lumineuses artificielles. Elles perturbent leur croissance et leur floraison. Chez l'être humain, elles perturbent nos cycles biologiques, interférant sur notre sommeil, notre système nerveux, notre humeur, nos performances cognitives ou nos hormones.

Le GAP éclairage public



POURSUITE DE L'EXTINCTION PARTIELLE DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

IDENTIFIER LES ZONES DE CONFLIT

Une étude de terrain approfondie réalisée par le pougnerand Cyril Schönbacher, spécialiste des chauves-souris, est en cours. Réalisée point lumineux par point lumineux, que ces derniers se situent sur le domaine public ou privé, elle permettra d'identifier les zones de conflits entre l'éclairage extérieur et la trame noire, c'est-à-dire l'ensemble des corridors écologiques caractérisés par une totale obscurité et qui sont empruntés par les espèces nocturnes (chauves-souris, mammifères, amphibiens, etc.).

Le but est d'émettre des recommandations sur les éclairages publics et privés inefficaces et nuisibles, voire incommodes, qui éclairent les façades ou qui éblouissent. Certains points lumineux publics éclairant l'eau, par exemple, seront définitivement éteints.

Nous menons une réflexion sur la couleur de la lumière. La lumière jaune-orange est moins incommode pour l'être humain et la majorité des espèces animales mais elle est moins intense.

Nous prévoyons également un remplacement progressif des luminaires par un système LED, moins énergivore. Nous réfléchissons ainsi à la mise en place d'éclairage intelligent sur certains points lumineux. Il est question ici de détecteurs de mouvement pour les piétons ou les cyclistes, ou de lampadaires LED dont l'intensité reste toute la nuit à 10% mais augmente à la suite d'une détection de présence. Ces systèmes sont plus coûteux à l'achat et à l'entretien et nécessitent du recâblage.

Le GAP éclairage public

URBANISME

- Permanences : le deuxième mardi de chaque mois, de 10 h à 12 h, sur demande, avec Mme Zanette, chargée de l'instruction des dossiers à Pays de Gex Agglo. Prise de rendez-vous en mairie.
- Tous les travaux et aménagements, même la modification de fenêtres ou de murs, doivent faire l'objet d'une déclaration préalable.
- En zone rouge, aucune extension de surface, quelle qu'elle soit, ni mouvement de terrain ne sont permis.
- Le PLUIH oblige les propriétaires qui souhaitent mettre un panneau photovoltaïque à l'intégrer au toit si leur habitation se situe dans un centre-bourg ou dans une zone patrimoine. Son installation en superposition est cependant possible dans les autres cas. Le Conseil municipal est en train de réfléchir à un éventuel assouplissement pour favoriser la pose et accélérer la transition climatique.
- Nous vous rappelons également qu'il vous appartient de tailler vos haies et d'entretenir le trottoir devant votre maison ; les piétons et les poussettes vous en seront reconnaissants.
- Le détail des dossiers de permis de construire et de déclarations préalables autorisés est consultable sur les panneaux d'affichage en mairie.
- A noter que la taxe d'aménagement sera désormais appelée à la fin de l'achèvement des travaux. Les modalités de perception de la taxe d'aménagement ont en effet été modifiées par la loi de finances pour 2021, et c'est dorénavant la direction générale des finances publiques qui la gèrera.

BÂTIMENTS COMMUNAUX

- **Salles communales**
Le Conseil municipal a attribué le petit local vétuste des vestiaires du stade au club de rugby, qui va le rénover.
Les salles communales vous sont louées avec plaisir.
Nous vous demandons en revanche de veiller à ne pas déranger le voisinage. Quand c'est l'heure, on baisse le son et le ton. Merci.
- **Cimetière**
Le désherbage des repousses d'herbe dans les allées du cimetière demande beaucoup de temps.
Faut-il faire usage d'un désherbeur thermique ? Remettre du gravier avec un géotextile ? Laisser plutôt les allées engazonnées ? Si vous avez des idées, elles sont les bienvenues.
- **Logements communaux**
Le deuxième T2 de l'école a été attribué.
- **GAP Salle polyvalente dans le périmètre du stade**
La réflexion sur l'image directrice se poursuit avec le cabinet Nieperon.
La création d'une auberge communale à gestion privée ne peut pas être retenue du fait des règles d'urbanisme, qui réservent cette zone aux équipements d'intérêt public, tel que défini par la loi.
La commune pourrait budgéter pour ce projet 2 millions d'euros TTC.

DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

● Séminaire des élus

Réuni en séminaire, le Conseil municipal est revenu sur le bilan du fonctionnement des GAP et des commissions. Le GAP est un lieu où chacun (conseillers municipaux et habitants du village) s'investit pour mettre en oeuvre un projet précis de



Studieux-ses

A à Z avec un budget prédéterminé.

● Réunion publique

Près de 40 personnes ont participé à la réunion du 25 novembre, dont des nouvelles têtes. Un moment d'échanges toujours agréable et constructif. Nous vous encourageons à y participer, car c'est bien là le lieu pour recueillir les propositions et doléances.

● Livret d'accueil pour les nouveaux arrivants

Les premiers emménagements ont commencé au Château-Vert et au lotissement Le First. Le Conseil municipal distribuera, à l'attention des nouveaux arrivants, un livret recensant les différentes informations sur l'Agglo, sur Pougny ainsi que sur les démarches à effectuer.

FINANCES

Nous avons eu affaire à différents imprévus ayant entraîné quelques surcoûts dans le cadre des chantiers en cours.

Il faut compter près de 40 000 € pour des études complémentaires: école, salle polyvalente, aménagements routiers à Pougny-Gare et 30 000 € pour l'aménagement de la sortie des Hutains.

Par ailleurs, la fragilisation du chemin d'accès au chantier de l'école, en raison du passage des camions, va nécessiter sa réfection au terme des travaux pour un surcoût de 9 780 €.

Le coût des travaux d'extension de l'école est désormais fixé. Il conduit à réévaluer d'environ 20 000 € la rémunération du maître d'œuvre.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

En ouvrant nos volets ce vendredi 9 décembre, la neige avait recouvert les jardins et les forêts. Le décor pour le déjeuner de Noël de nos aînés était parfait.

Un car était prévu pour les invités du CCAS. C'est dans une ambiance joyeuse de colonie de vacances que nous sommes arrivés au restaurant du Golf de Saint Jean de Gonville, où d'autres convives nous attendaient.

Après ces deux années de prudence, c'était un grand bonheur de voir à quel point tout le monde était heureux de se retrouver autour d'une jolie table et de partager un moment si chaleureux ensemble.



Les doyens, Dorette et Johnny, ont accueilli les petits nouveaux.

La maire, Annie Marcelot, a porté un toast à la santé de nos aînés et de nos familles. Nous avons bien sûr eu une pensée émue pour les ami-e-s qui n'ont pu être à nos côtés.

Le déjeuner a été savouré, les souvenirs partagés, l'amitié confirmée et c'est sur un air de valse que nous nous sommes souhaités de belles fêtes de fin d'année, en se donnant déjà rendez-vous pour l'an prochain.

Frédérique Monin

Toute personne rencontrant des difficultés peut s'adresser au CCAS : aide à domicile, soutien administratif et financier, etc.

ccas@pougny01.com

VITE DIT

- **ATTENTION !** Enedis annonce une probable coupure d'électricité le mardi 7 février, pour l'achèvement des travaux route de la Douane.
- Le Conseil municipal a dû revoter la garantie à hauteur de 50% qu'il avait déjà accordée le 23 mars 2021 à Dynacité pour les appartements en accession à la propriété du Château Vert, à la suite de son changement d'organisme de prêt.
- Enedis nous demande d'annoncer que des coupures d'électricité pourraient survenir sur Pougny en raison de la crise énergétique. Elles devraient rester exceptionnelles et n'excéderont pas deux heures par jour. Le site monecowatt.fr vous informera des annonces de coupure à J-3. Plus d'infos sur rte-france.com/eco2mix.
- Un nouveau projet d'anneau accélérateur de particules est à l'étude au Cern. 92 kilomètres de circonférence, 5 m de diamètre, environ 200 m en profondeur. A suivre...
- M. Gérald Granger, qui a animé nos parcours vélo pendant les ateliers d'échanges, propose d'organiser un concert de gospel dans l'église de Pougny, une occasion de plus de faire vivre ce lieu au coeur du village Haut.
- A la suite des réaffectations intervenues avec la prise de gestion du périscolaire par Familles rurales, il est

possible de renforcer l'accueil et le secrétariat en mairie par un poste à plein temps. C'est Mme Élodie Morand qui assure désormais cette tâche.

- Un site à découvrir : les Voisins de Pougny, <https://www.facebook.com/groups/654950011938408/>. Une mine d'informations...
- **Bus à la demande**
Pougny-Collonges-Farges-CERN, du lundi au vendredi,
Léaz-Challex, du lundi au samedi.
Réservation la veille avant 17h au 0 800 00 67 59, du lundi au vendredi, de 8h à 12h et de 14h à 17h.
Horaires affichés sur les panneaux communaux et sur le site www.pougny01.com.
- **École.** Les travaux d'extension se poursuivent conformément au planning.



MOBILITÉ - VOIRIE

- **En général...**
La commission Mobilités-voirie a opéré une hiérarchisation des «restes à faire ou à améliorer», à court, moyen et long terme. On vous en rend compte.
Plusieurs miroirs ont été rajoutés sur la commune (école, allée du château). Cette opération se poursuivra partout où c'est strictement nécessaire.
- **Rue de la Pierre**
Les travaux de la Régie des eaux gessiennes se poursuivent, pour un coût de 157 000 euros HT à la charge de cette dernière.
- **Sortie des Hutains et du lotissement Le First (Panoramique)**
Les travaux résiduels (marquages au sol définitifs, cheminement piétons, panneaux supplémentaires) se termineront en 2023. Il est rappelé que la zone 30 km/h de Pougny Haut démarre ou se termine désormais juste après le virage à l'entrée du village.
- **Quartier du Château Vert**
Comme notifié dans l'acte de vente du terrain, la placette et les places de stationnement reviendront dans le patrimoine communal. Ces dernières seront strictement réservées aux commerces et aux visiteurs. Par ailleurs les espaces de dépose-minute seront dédiés à la station de récupération des déchets. Il sera interdit de s'y garer.
La fin des travaux sur les réseaux d'eaux usées est reportée. Le calendrier d'aménagement du tronçon entre le pont et le passage à niveau n'est pas précisément fixé mais il faudra vraisemblablement

attendre le printemps pour le finaliser.

- **Secteur Annaz**
Le chemin de l'Annaz a été mis en zone 30 km/h.
- **Aménagement des abords de la gare de Pougny-Chancy**
L'ensemble de l'aménagement se monte à environ 650 000 €, dont 500 000 € pour les travaux. Il faut compter une participation maximale de la commune de 150 000 €, puisque le subventionnement du solde est en principe acquis.
Le Conseil communautaire de Pays de Gex Agglo a voté 85 000 € pour ce projet, le 13 décembre dernier.
La fréquentation depuis Pougny de la ligne 6 du Léman Express Genève-Bellegarde-Genève est en constante augmentation.



6h26 on part au boulot de bonne humeur.

ENVIRONNEMENT

● Tri des déchets

Dès le 1^{er} janvier 2023, les consignes de tri du Syndicat intercommunal de valorisation (SIVALOR, ex Sidéfage) évoluent: votre poubelle d'incinérables ne devra plus contenir de plastiques. Tous les papiers, cartonnettes, PET et tous les emballages plastique, alu et métal, quels qu'ils soient, même souillés, pourront être déposés dans le même conteneur jaune. En revanche, le verre restera trié

séparément.

Pour les habitants déjà équipés de conteneurs semi-enterrés, nous rappelons qu'ils sont réservés aux ordures ménagères, lesquelles doivent obligatoirement être conditionnées en sac de 40 l au maximum.

- La collecte des containers de tri connaît un dysfonctionnement majeur. Voir communiqué de l'agglomération sur le site : pougny01.com.

À TRIER

TOUS LES PAPIERS ET TOUS LES EMBALLAGES

Journaux et magazines Prospectus et catalogues Courriers, enveloppes et autres papiers

Emballages en plastique

Emballages en papier et carton Emballages en métal



À TRIER

TOUS LES EMBALLAGES EN VERRE

Bouteilles en verre Pots, bocaux et flacons en verre



● Comité de pilotage de la réserve de l'Étournel du 5 décembre. 4 sujets à l'ordre du jour

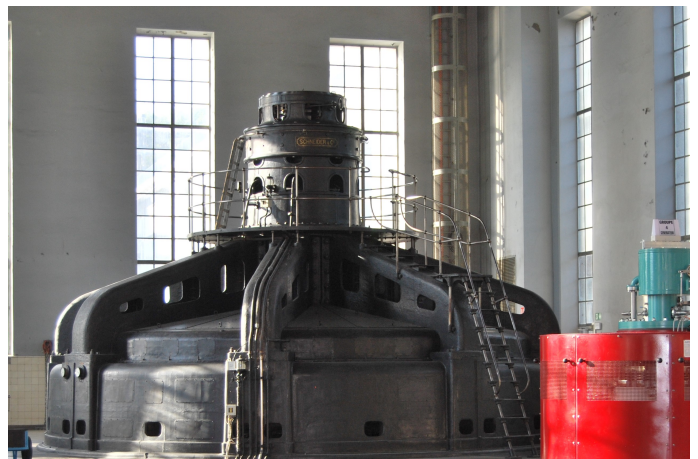
1. M. Gontran Bénier, président de la Fédération de chasse de l'Ain a obtenu l'autorisation de prolonger les battues aux sangliers dans la réserve pour trois ans, à raison de 7 battues par an.

2. Une cartographie de la flore de la zone Natura 2000 vient de sortir.

3. Le marais de l'Étournel devra bénéficier d'une mesure de compensation écologique. En effet, le gestionnaire du barrage de Pougny-Chancy, les Services Industriels de Genève (SIG) souhaitent conserver leur dernière turbine qui est encore d'origine. Problème, elle hache menu les petits poissons qui passent par là... En contrepartie, les SIG doivent donc une compensation écologique sur la faune. Une étude sera diligentée et payée par les Suisses afin de limiter l'affluence des visiteurs à l'extrême sud de la réserve de l'Étournel par un réaménagement de la digue entre les étangs 7 et 8. Cela étant, d'autres mesures ont été proposées au COPIL et discutées au Conseil municipal comme, par exemple, la renaturation du sentier qui borde le Rhône au niveau du lotissement des Rives du Rhône.

On pourrait aussi envisager la création de sites de grillades pour canaliser les visiteurs (comme cela se pratique en Suisse voisine) sur les emprises de la Compagnie nationale du Rhône, par exemple au niveau de la gouille Vernay. Ou encore renforcer la lutte contre les espèces invasives qui menaceront, si on ne fait rien, la biodiversité du marais. A suivre...

4. L'Agglomération pourrait prendre en charge la moitié des frais de ramassage des déchets sur la zone.



ENVIRONNEMENT

- **Antenne 4G**

Les opérateurs Orange et Free se sont regroupés et ont mandaté la société Totem, qui sera l'unique propriétaire et constructeur du support de l'antenne. Le Conseil municipal a dès lors dû délibérer à nouveau après l'accord de principe qu'il avait donné dans sa majorité le 29 septembre 2021. Mme la maire a demandé à l'Agence nationale des fréquences de mesurer l'exposition aux champs électromagnétiques avant et après l'installation de l'antenne dans plusieurs endroits du village (école, stade et chez un particulier électrosensible). Si les normes ne sont pas respectées, sa mise en service pourra être remise en cause. Mme la maire a demandé en outre que le montant de l'indemnité (4000 €/an pendant neuf ans) soit indexé sur le taux d'inflation.

- **Déclaration des ruches**

Avez-vous pensé à déclarer vos ruches avant le 31 décembre ? C'est obligatoire dès la première ruche. L'enjeu est sanitaire : lutter contre la varoa qui peut tuer toute la colonie, voire les colonies voisines. En ligne sur le site :

<https://agriculture-portal.6tzen.fr/default/requests/Cerfa13995/>,

ou par courrier, avec le CERFA, à l'adresse : SMSI / DGAL, Déclaration de ruche, 45 rue Arsène Lacarrière Latour, 15220 Saint Mamet.

- **Centre de réadaptation des rapaces de Bardonnex**

Peut-être aurez-vous à secourir un animal sauvage en détresse, ou un oiseau domestique perdu... Un bon réflexe : vous pouvez l'amener au Centre de réadaptation des rapaces de Bardonnex. 2 chemin du Rouet. info@crr-geneve.ch. 0041 79 203 47 39.

Sa mission est de soigner et de relâcher dans leur milieu naturel les rapaces et tous les animaux de la faune sauvage.

- **Transition écologique pour le territoire transfrontalier à l'horizon 2050**

Les groupes de suivi Jura et Rhône des périmètres d'aménagements coordonnés d'agglomération viennent de sortir leurs premiers éléments de diagnostic et identifiés des mesures d'urgence. A freiner: les extensions urbaines, notamment dans la région du Cern. A accélérer: le développement des modes doux et des transports publics et la répartition des habitants et des emplois à proximité des autres pôles urbains où il y a un bus à haut niveau de service.

Pour le PACA Rhône, qui regroupe, côté français, le Pays bellegardien, le Pays de Gex et le Genevois (Saint-Julien notamment), les groupes de suivi ont travaillé sur trois scénari: un projet d'agglomération renforcé, c'est-à-dire multipolaire; un projet hypercentralisé et un scénario de type «ville des courtes distances». Chaque scénario devrait pouvoir être évalué au regard des risques et opportunités qu'il représente en terme de production agricole, de valorisation des ressources, de gestion de l'eau, de potentiel de stockage de carbone. A suivre aussi...

PAYS DE GEX AGGLO



135 rue de Genève 01170 Gex
Site internet : paysdegexagglo.fr
Courriel: infopaysdegexagglo.fr
Tel : 04 50 42 65 00

- A la demande de l'Agglo, la commune a voté une délibération pour renforcer les règles d'urbanisme pour que les cours d'eau continuent d'assurer leurs diverses fonctions, notamment en terme d'espace de rétention de crue. La commune a toutefois demandé à l'Agglo de se doter de moyens pour faire respecter les nouvelles règles.
- La commune a voté contre la révision d'un zonage du PLUIH demandé par la commune de Ferney pour construire une clinique privée de 50 lits sur cette commune. Nous estimons en effet que l'enjeu, c'est plutôt la construction d'un vrai hôpital public pour tout le pays de Gex, Valsérhône et la vallée de la Valserine. La population a été consultée et, dans un deuxième temps, les maires. Les avis divergent.
- La Maison des services publics a été inaugurée le 4 novembre à Gex. Un guichet unique qui vous

accompagne dans vos démarches administratives en matière de santé, seniors, famille, accès au droit, logement, impôts, recherches d'emploi, accompagnement au numérique. 167 rue de Genève. Lundi, mercredi et jeudi de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h, mardi matin sur rendez-vous, l'après-midi de 14 h à 18 h, vendredi de 9 h à 12 h 30 et l'après-midi sur rendez-vous. 04 50 42 65 00. <https://www.paysdegexagglo.fr/9337-maisonservicespublics.htm>

- L'Agglo travaille sur une feuille de route du schéma directeur cyclable. A l'issue de la phase d'étude, qui devrait durer six à huit mois, une cartographie et une charte des aménagements seront proposées. L'enjeu pour Pougny est de matérialiser toutes ses continuités cyclables pour être relié à ce futur réseau.

1^{er} au 23 décembre - Les fenêtres de Pouigny



Mairie. Lancement...



Rugby Club du Canton de Collonges, au stade. Un bel aménagement, beaucoup d'enfants, cosy....



Comité des fêtes, au stade. L'orgie...



Famille Besse, à la rue de la Mairie. Sympa la soupe à l'oignon, délicieux...



Festi'Pouigny, au stade. La gueule de bois...



Sou des écoles, à la Fruitière. La belle équipe, comme d'hab !



Famille Noël et les voisins de Crêt. Ça, c'est Crêt !



Familles Fantastico et Benbkhat, au Prunier. Chapeau le cuistot !



Vincent Girod, au stade. Rencontre avec les habitants des Rives du Rhône

1^{er} au 23 décembre - Les fenêtres de Pouigny



Aline et Hervé, à Pouigny-Haut. L'Alsace à Pouigny: flammekueche à volonté



Festi'live, au stade. Et en avant la musique!



Sylvana et Joël. Champagne! Bienvenu Arthur!



L'école et le périscolaire. Récréatif... les enfants ont bien travaillé !



Pousse ta culture, au Château Vert. C'est un bon début.



La famille Fombonne - Waldmann, à Pouigny-Haut. Goulasch sous la pluie...



Famille Palombi. Ah, les malakoffs à gogo !



Famille Brisset dans la menuiserie Locatelli. Avec Lana et Roxanne (trois mois), le bébé des Fenêtres



Pierrot et l'allée du Château. Guinguette au bord du bassin...

1^{er} au 23 décembre - Les fenêtres de Pouigny



Parvis de l'église - Cathy Macia. Un avant-goût de la Fête des voisins



Famille Scholl. Cuisine du monde au "bout du monde" de Pouigny



Voisins de Pré-Favière. «Raves party»



Société de chasse. Un menu chasseur



CCAS. La finale sous la pluie



Et samedi 7 janvier 2023, pour fermer les fenêtres et ouvrir l'année La galette des rois, costumée.

NOS PRATICIENS, ARTISANS ET COMMERÇANTS

Vous n'êtes pas sur la liste ? Quelque chose est faux ? Merci de vous déclarer en mairie

À POUIGNY

- **L'Épicerie du Coin**
Au Château-Vert, Pougny-Gare.
- **L'Épicerie d'Aurore**
Vente directe. Mer : 16h-19h, sur le parking du passage à niveau. 06 33 10 04 09
- **Poissonnerie BEALAY**
Vente directe. Mardi après-midi – Pougny Gare, de 14h à 14h45 et Pougny-Haut, rue Mottier de 14h45 à 15h30. 06 08 64 34 14
- **GARE À TOI**
Plats à emporter, vente de pain sur réservation avec retrait entre 18 h et 18 h 30, les lundis à Crêt, devant le panier de basket; les mardis à Pougny bas, place TPG; les jeudis à Pougny haut, place de l'église, repas sur mesure.
Instagram : @restaurantgareatoi
Facebook : restaurantgareatoi
Mail : restaurantgareatoi@gmail.com. 06 15 29 56 66
- **Épicerie en ligne**
Retrait : 352, route de l'Étournal.
Facebook : olivale ou www.olivale.com.
07 54 81 36 65
- **Pasta'Z - Morgan Cullet**
Pâtes fraîches et petits menus. Livraison sur Pougny.
06 47 20 83 96. Facebook des Voisins de Pougny.
- **Coco & Rico, cuisine caribéenne.**
Menus livrés à domicile les samedis et dimanches soir. Réservation: 24 h à l'avance. Toutes les infos se trouvent sur Facebook : cocoricopougny. 06 59 11 85 50.
- **Spartacus, pizzas à l'emporter**
Jeu, vend et sam. Angle route de la gare/route de la Fruitière. Devant la menuiserie Locatelli.
06 41 35 23 01
- **Reiki, méridiens, Murielle Marcon, 06 80 99 77 44.**
- **Phytoressences**
Catherine Lachaux. Phytothérapeute diplômée de l'IFMV à Genève. Drainage lymphatique.
catherinelachaux74@gmail.com
06 43 09 06 53
- **Fabrice Morand électricité**
320 Vie Creuse. 06 89 58 29 82
- **HP Services**
Bâtiment/agencement de cuisine.
33 route de la Gare. 06 16 04 00 81
- **Travaux Leblanc**
Petite rénovation, jardinage.
07 81 39 74 20

À COLLONGES

- **Maraîchères GAEC Le Jardin des fées.**
Vente directe. Domaine de Piers. Ma et jeudi : 10h-12h30/14h-18h30 ; sam : 10h-12h. 06 72 60 86 77
- **Boulangerie-pâtisserie**
Le rendez-vous des Gourmets. 91, Grand Rue.
Lun-sam : 7h-12h30/15h-19h ; dim : 7h-13h.
Fermé le mercredi. 04 50 59 64 28
- **Traiteur-boucher chez Gaël.** 106, Grand Rue.
www.chezgael-traiteur-paysdegex.fr
04 50 59 65 10
- **Proxi Chez Karen et Bea.** 106, Grand Rue.
Lun-sam : 8h-12h30/15h-19h.
beka.collonges@orange.fr. 04 50 56 84 62
- **Restaurant Le Malassis,**
Plats à l'emporter, 71 Grande Rue, 04 50 48 11 37,
www.facebook.com/restaurantlemalassis/
- **C'le plombier:** 136 Rue de Pré Fleuri,
du lundi au samedi. 07 85 42 44 51.
- **Bureau de Poste.** 134 rue du Fort.
Mar-ven : 13h30-16h30 ; sam : 9h-12h.
- **Tabac de l'Union**
Lun-mar-jeu-vend : 8h30-12h.
- **Réparation toutes marques.** Start Auto.
Technoparc sur la Vie. 04 50 56 86 25
- **Maison d'hôtes La Colonie.** 210, rue du Fort.
info@lacolonie.fr. 04 50 56 09 76
- **Nathalie Mathern, studio photo «Clichés Tendresse»,** technoparc de Collonges, 06 32 00 84 43, cliches.tendresse@gmail.com, www.cliches-tendresse.com
- **Maison de Santé du Fort, pluridisciplinaire**
 - Médecins : 04 50 56 71 00
 - Pharmacie du Fort : 04 50 59 60 17
 - Infirmiers : 04 50 56 71 64
 - Kinésithérapeute : 04 50 59 66 19
 - Sage femme : 06 63 86 16 66
 - Psychologue : 06 15 47 47 59
 - Podologue : 04 50 59 54 79
 - Ostéopathe: 07 83 92 30 84.ou 07 81 61 14 58

À FARGES

- **Les 3 Petits fermiers**
Vente de produits locaux. Ven - sam : 9h-19h
198 route d'Asserans.
www.les3petitsfermiers.com
- **Café restaurant de la Poste**
731 rue de la République
04 50 56 05 47

A VOS AGENDAS

Janvier

- Samedi 21 janvier, de 15 h 30 à 17 h 30
Café-lecture à la bibliothèque,
- Vendredi 27 janvier à 18 h 30, en mairie.
Vœux de la Maire
- Courant janvier : ouverture de l'Épicerie du Coin, au Château-Vert, Pougny-Bas. (Voir article plus bas.)
- Courant janvier: extension de l'éclairage public à l'ensemble du village. (Voir gros plan).
- Samedi 28 janvier, à partir de 19 h
Soirée cinéma - salle polyvalente

Février

- Vendredi 24 février, à partir de 16 h
Carnaval du Sou des écoles à la Mairie
- Samedi 25 février, de 8 h à 12 h
Boudin frais de la chasse à la Maison de la nature.
- Samedi 25 février, de 15 h 30 à 17 h 30.
Café-lecture à la bibliothèque,
- Samedi 25 février, à partir de 19 h
Soirée cinéma - salle polyvalente

Mars

- Samedi 25 mars, de 15 h 30 à 17 h 30.
Café-lecture à la bibliothèque.

A VOIR SUR LE SITE

L'album photo 2023.

Vous avez des photos d'événements ayant eu lieu à Pougny, des articles de presse sur la commune ? Vous pouvez les envoyer à Nathalie Collet inte4@pougny01.com

NAISSANCES

- Roxanne Brisset, née le 22 septembre 2022.
- Arthur Chamot, né le 12 décembre 2022.
- Timothé Chamot, né le 3 janvier 2023.

CONDOLÉANCES

- Christiane Grigis, décédée le 27 octobre 2022.
- Suzanne Cart, décédée le 13 novembre 2022.

NOTRE ÉPICERIE DU COIN

Chers habitants et chères habitantes de Pougny,

Nous avons le plaisir de vous annoncer que votre épicerie ouvre ses portes tout prochainement... courant janvier!

Vous y trouverez des produits d'alimentation générale, du bio & du local, du pain & des viennoiseries, des fruits & des légumes frais, des produits d'hygiène, ainsi qu'une sélection de bières, vins et autres alcools, de thés, de cafés et différentes boissons originales.

QUOI DE NEUF DANS LA CULTURE

● Quoi de neuf à la bibliothèque de Pougny ?

Le 6 septembre, la bibliothèque a rouvert ses portes après une pause estivale. Une nouvelle équipe a pris la relève. En décembre, lors des dimanches de l'Avent, nous avons eu le plaisir d'accueillir les enfants du village à la salle de la Fruitière pour leur raconter des contes. Merci à tous les petits lecteurs qui ont participé à cette activité.

Nous vous attendons avec impatience !

Quelques nouveautés sont à noter :

La bibliothèque est ouverte les mardis de 15 h 30 à 17 h 30 ainsi qu'un samedi après-midi par mois.

Les ouvertures du samedi sont affichées sur la porte ainsi que sur le groupe Facebook «voisins de Pougny».

Cependant vous pouvez déjà prendre note des trois premiers samedis d'ouverture de 2023, soit le 21 janvier, le 25 février et le 25 mars.

Chaque mois, une thématique sera choisie pour guider les lecteurs vers de nouveaux horizons. N'hésitez pas à passer découvrir nos sélections mensuelles, nos coups de cœurs ainsi que nos dernières acquisitions.

Le samedi 21 janvier aura lieu notre premier café-lecture pour un public adulte. Nous vous proposons un moment de partage autour de la lecture. Venez avec un livre à présenter aux autres lecteurs afin de leur donner envie de le lire et/ou débattre de l'histoire autour d'un café, un moment convivial garanti ! D'autres animations seront proposées prochainement pour tous les âges... soyez attentifs !

Au plaisir de vous voir prochainement

● Quelques liens pour égayer vos week-ends

bordeau.saint-genis-pouilly.fr/
gex.fr/events/
c-et-c.mon-paysdegex.fr/spip.php?rubrique1
mjcgeex.fr/activites/scenes-et-medias/theatre/
paysdegex-montsjura.com/lagenda/lieux-culturels/

● Le coup de cœur de Céline

Luna, de Serena Giuliano.

Parfois, on pense trouver le soleil en août, mais c'est la lune qu'on trouve en mars... Naples, ses ruelles animées et sales, ses habitants souriants et intrusifs, sa pizza frita, délicieuse et tellement grasse, son Vésuve, beau et menaçant... Un retour aux sources qui sonne peut-être comme l'heure de l'apaisement.

Vous pourrez vous installer à l'intérieur au «coin café» (en attendant l'été et la terrasse) avec un service de petite restauration et de boissons chaudes et froides.

Prochainement, vous pourrez aussi vous délecter de plats cuisinés de tous horizons, à emporter!

D'ores et déjà, l'Épicerie du Coin vous souhaite une bonne année avec tous nos vœux de santé, d'amour, de paix et de prospérité pour 2023!

Dora et Harold